

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAONE 25660

Envoyé en préfecture le 21/09/2022

Reçu en préfecture le 21/09/2022

Affiché le

ID : 025-212505325-20220915-202209033-DE

Bescher  
Levrault



Séance du 15 septembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Date de la convocation
09/09/2022

Date d'affichage
08/09/2022

Objet de la délibération
Tarification GINKO 2022 et situation des transports en commun - MOTION

L'an deux mille vingt-deux le quinze septembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Lylia CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE, Claude GAULARD, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Marc LECAILLE, Jean-Baptiste MALIVERNAY, Cyril MARÉCHAL, Franck NICOLAS, Charles-Emmanuel PELLETIER, Delphine RAHON-SIMON, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Benoit VUILLEMIN.

Excusés :

Marion BELLEVILLE donnant pouvoir à Cyril MARÉCHAL  
Emilio JUAREZ donnant pouvoir à Lylia CALVAT  
Antoinette LE BRAS donnant pouvoir à Franck NICOLAS  
Christian MOREL donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN  
Violette SEGARD donnant pouvoir à Nathalie CASTILLON

Absents : Margaux PRAOM, Maud WASNER.

Marlène GABLE a été désignée Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire, Benoit VUILLEMIN, informe le Conseil Municipal des thèmes identifiés en 2021 et abordés par les élus de Grand Besançon Métropole durant le Conseil communautaire du 23 juin 2022.

Vu le compte-rendu du Conseil communautaire du 23/06/22 ;

Vu le rapport d'activité 2021 de la DSP des lignes GINKO ;

Vu l'avenant n°9 à la Délégation de Service Public des lignes du cœur de l'agglomération du réseau de transport public Ginko - Tarification Ginko 2022 ;

Considérant le rapport d'activité 2021 de la délégation de service public des lignes GINKO et le souhait d'envisager un acte d'amélioration pour nos concitoyens lors de la rentrée 2022-2023 ;

Considérant l'avis populaire de nos habitants Saônois sur le secteur du Plateau, se prononçant pour une meilleure communication des transports entre Besançon – Saône et la liaison à notre centre bourg ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal par

21 voix POUR	0 voix CONTRE	0 ABSTENTION
<b>Marion BELLEVILLE <i>donnant pouvoir à Cyril MARÉCHAL</i></b> <b>Lylia CALVAT</b> <b>Nathalie CASTILLON</b> <b>Jérôme CUCHE</b> <b>Marlène GABLE</b> <b>Claude GAULARD</b> <b>Karine GOMES</b> <b>Fanny GROSGURIN</b> <b>Emilio JUAREZ <i>donnant pouvoir à Lylia CALVAT</i></b> <b>Antoinette LE BRAS <i>donnant pouvoir à Franck NICOLAS</i></b> <b>Marc LECAILLE</b> <b>Jean-Baptiste MALIVERNAY</b> <b>Cyril MARÉCHAL</b> <b>Christian MOREL <i>donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN</i></b> <b>Franck NICOLAS,</b> <b>Charles-Emmanuel PELLETIER</b> <b>Delphine RAHON-SIMON</b> <b>Philippe RIGAL</b> <b>Nadine SAUVONNET</b> <b>Violette SEGARD <i>donnant pouvoir à Nathalie CASTILLON</i></b> <b>Benoit VUILLEMIN</b>		

- CONFIRME qu'il n'a jamais, à ce jour, souhaité une gratuité totale des transports en commun, réseau GINKO ;
- DEMANDE un véritable travail et des engagements sur le renforcement de la croix ferroviaire, objet de nombreuses décisions sans réelles suites, et en particulier de la Ligne des Horlogers pour une liaison nord – sud allant de la gare TGV Franche-Comté à la gare de Saône ;  
Ce renforcement passe par l'affirmation de l'action de pôle intermodal de la gare de Saône et de nœud de mobilité pour l'ensemble du Plateau sud de Grand Besançon ;
- DEMANDE que soit prise en compte la spécificité et la centralité de Saône afin que des liaisons de transport en commun soient aussi organisées intra Plateau et intra Saône avec un abonnement spécifique, dans le but de favoriser et de faciliter une liaison entre le centre de village et le Plateau ;
- DEMANDE avec insistance un ajustement du tarif unité TER (actuellement 5€) au même tarif que le billet unité GINKO (actuellement 1.40€) ;
- DEMANDE que le PASS GINKO « Tribu » évolue pour prendre en compte les évolutions sociétales des familles (cf. familles monoparentales, familles recomposées, etc.) ;
- DEMANDE que le PASS GINKO « plus de 65 ans » ouvre l'accès au réseau TER sur l'emprise GBM ;

- **DEMANDE une évolution, réclamée depuis plus de 14 ans, en prévoyant sur la périphérie, un abonnement adapté « PETITS COLLEGIENS » et prenant en compte les iniquités actuelles sur le territoire.**

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône le 19/09/2022

Le Maire,

Benoit VUILLEMIN



*M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

Délibération transmise à :

- Préfecture
- Grand Besançon Métropole

Envoyé en préfecture le 21/09/2022

Reçu en préfecture le 21/09/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220915-202209033-DE

# INFORMATION AUX COMMUNES

## du secteur PLATEAU

### RÉSEAU GINKO

Nouveautés rentrée 2022

–

Suivi des demandes sur  
la mobilité



# LES THÈMES SPÉCIFIQUES IDENTIFIÉS EN 2021 APRÈS RENCONTRES ENTRE LES ELUS

Envoyé en préfecture le 21/09/2022

Reçu en préfecture le 21/09/2022

Affiché le

ID : 025-212505325-20220915-202209033-DE

Besongon  
Levraut

## TER

**Comment favoriser l'intermodalité avec le TER (tarifs, communication, intégration vélo) ?**

Fort intérêt pour la ligne ferroviaire et volonté d'un accès facilité aux gares du secteur (modes doux, TAD ou ligne régulière)

Fort intérêt pour le projet de pôle d'échange multimodal gare de Saône (parking relais, covoiturage, ligne TER, lignes Ginko, lignes MOBIGO).

## LIGNES RÉGULIÈRES

**Itinéraire, temps de parcours, amplitude, tarification**

Quel avenir pour la ligne 84 Saône <> Micropolis ?

Complémentarité TER / lignes Ginko / Diabolo lycée Pergaud

Demande de la gratuité ou d'une diminution du coût de l'abonnement pour les collégiens (en priorité pour les 6ème et 5ème).

Valoriser les lignes Diabolo lycée qui offrent des destinations complémentaires par rapport aux lignes régulières.

## TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

**Comment mieux répondre aux besoins des bassins de vie ?**

Améliorer les correspondances Proxi/TER

Hierarchisation des correspondances : TER / L84

Réflexion sur les Proxi du secteur : doivent-ils tous être en correspondance TER ou possibilité d'autres usages ?

Intérêt pour des correspondances TAD/TER en liaison avec la Suisse.

## VÉLO ET COVOITURAGE

**Comment favoriser la pratique cyclable ?**

Souhait de liaisons cyclables avec Saône

Organiser et valoriser la pratique du covoiturage constatée sur plusieurs communes.

## Nouveautés tarifaires au 1er juillet

décidées en Conseil communautaire du 23 juin 2022

- Création d'un **tarif réduit pour les étudiants et apprentis** de moins de 28 ans, à 16,80 €/mois et 180 €/an
- Extension de la distribution du **titre gratuit "Mission Locale"** à l'ensemble des habitants de moins de 26 ans de GBM en recherche d'emploi et suivis par la Mission Locale
- Extension de la distribution du titre **"SESAME Demandeur d'emploi"** à l'ensemble des communes de GBM (2€ ou 10€ par mois en fonction de l'indemnité journalière).

# PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE LA RENTRÉE 2022 SUR LE SECTEUR

Envoyé en préfecture le 21/09/2022

Reçu en préfecture le 21/09/2022

Affiché le

ID : 025-212505325-20220915-202209033-DE



## Nouveau calendrier voyageur

Dès le 29 août, le calendrier voyageur s'affranchit du lexique scolaire pour proposer 5 niveaux d'offre correspondant à des couleurs : chaque couleur correspond à des horaires associés. Il s'agit de répondre plus finement aux besoins de déplacement des usagers en s'adaptant aux spécificités annuelles du calendrier scolaire, ainsi qu'au rythme du territoire et à ses événements. Il s'applique sur l'ensemble du réseau Ginko et sera affiché sur tous les arrêts du réseau.

La fréquence varie en fonction de la couleur :



## Ligne 23 - La Vèze - Chapelle-des-Buis

1. Ajout, sur réservation, d'un départ de la Vèze à 17h > Chamars et de 2 départs de Chamars à 9h30 et 13h30 > La Vèze pour répondre aux besoins d'un projet écologique et solidaire du Secours Catholique mis en place à la Chapelle-des-Buis.

2. Création d'un service régulier en période scolaire quittant Chamars à 17h > La Vèze pour couvrir la sortie de 16h30 du collège Lumière.

## Lignes 81 Nancray - Gennes - Montfaucon <> Chamars

### 82 Montfaucon - Morre <> Chamars

### 83 La Chevillotte - Mamirolle - Saône <> Chamars

Les départs de Chamars à 17h35 et 18h35 sont reportés à 17h40 et 18h40 pour répondre à la demande des lycéens de Pergaud de prendre le tramway aux Orchamps lorsqu'ils sortent de cours à 17h et de descendre à Chamars pour emprunter les lignes périurbaines.

## Ligne 81 Nancray - Gennes - Montfaucon <> Chamars

Le départ de Chamars de 13h35 sur réservation (mercredi et samedi uniquement actuellement) est proposé du lundi au samedi toute l'année.

## Ligne 83 La Chevillotte - Mamirolle - Saône <> Chamars

- Desserte de Saône : modification de la fiche horaire. Tous les services de transport sur réservation internes à Saône et ayant la gare pour destination sont intégrés sur la fiche horaires du Proxi J avec une augmentation de l'offre Ginko en correspondance avec le TER.
- 3 services sur réservation sont ajoutés entre Saône et Besançon afin de permettre des arrivées à Chamars à 6h40 et 17h25, ainsi qu'un départ de Chamars à 19h35.
- Le départ de Chamars de 11h35 existant la semaine est ajouté sur réservation le samedi.

## Ligne 84 Saône <> Micropolis (via voie des Mercureaux)

- L'aller-retour méridien, très peu fréquenté, est remplacé par un service sur réservation.
- Un départ de Micropolis est ajouté à 16h35.
- Les retours de 17h45 et 18h45 sont avancés à 17h35 et 18h35 conformément aux demandes des usagers.

## Ligne 85 Fontain - Beure <> Chamars

Le départ de Chamars à 16h35 sur réservation, qui existe actuellement du lundi au vendredi en période scolaire, est ajouté pendant les vacances et le samedi.

## Ligne 86 Pugey - Larnod - Beure <> Chamars

Pas de modifications

## Ligne 87 La Malate - Saint-Amour- Beure <> Chamars

Pas de modifications

## Proxi I, J, K, L et M

Augmentation de l'amplitude horaire et du nombre de correspondances Ginko/TER en gare de Saône, Morre et Mamirolle.

Mise en œuvre lundi 29 août 2022

Toutes les informations sur [www.ginko.voyage](http://www.ginko.voyage)

- fiches horaires par établissement scolaire [ginko.voyage/se-deplacer/bus-tram-car/lignes-scolaires-diabolo](http://ginko.voyage/se-deplacer/bus-tram-car/lignes-scolaires-diabolo)

- fiches horaires par commune [ginko.voyage/se-deplacer/bus-tram-car/lignes-periurbaines-51-a-87](http://ginko.voyage/se-deplacer/bus-tram-car/lignes-periurbaines-51-a-87)

Nouvelle Agence Ginko Mobilités, place de la Révolution, 29 rue des Boucheries, 03 70 27 71 60

# SUIVI DES DEMANDES SPÉCIFIQUES PAR COMMUNE

Envoyé en préfecture le 21/09/2022

Reçu en préfecture le 21/09/2022

Affiché le

Besler  
Levrault

ID : 025-212505325-20220915-202209033-DE

## SOLLICITATIONS

## AVANCEMENT AU 31 JUILLET 2022

### FONTAIN

- 1.Favorable au développement d'une offre de soirée à titre expérimental
- 2.Proxi I : souhait de davantage de correspondances TER
- 3.Arrêt Vierge : quelques places de stationnement à proximité faciliteraient l'usage de la L85.



- 1.A étudier dans le cadre d'une réflexion plus globale sur la desserte de soirée
- 2.Amélioration et augmentation des correspondances Proxi I/TER à la rentrée 2022 en lien avec Besançon
- 3.Information prise en compte dans l'étude schéma directeur P+R et aires de covoiturage.

### LA VÈZE

Arrêt Lavoisier à aménager.



Travaux terminés.

### LARNOD

Covoiturage : pratique existante le long de la RN83 (arrêt gare) et au giratoire de Busy à valoriser.



Information prise en compte dans l'étude schéma directeur P+R et aires de covoiturage  
Projet d'une aire de covoiturage au niveau du giratoire.

### LE GRATTERIS

Souhait d'une possibilité de transport entre 15h et 17h.



Pas de possibilité en raison d'une absence de TER sur ce créneau en heure creuse.

### MONTFAUCON

1. Demande de mise en accessibilité de l'arrêt Groupe Scolaire
2. Demande d'un abribus à La Malate et à Rivotte
3. Ligne 84 Saône<>Micropolis : étudier un arrêt Ginko à proximité du nouveau parking de covoiturage des Mercureaux.



- 1.Programmation de l'arrêt Groupe scolaire en 2023
- 2.Installation d'un abri à Rivotte prévue fin 2022. Demande enregistrée pour l'arrêt Train Bâton (abri bois) à la Malate
- 3.A étudier, secteur à forte contrainte.

### NANCRAY

- 1.Demande d'un service supplémentaire pour une arrivée à 13h à Chamars
2. Musée des maisons Comtoises : interrogation sur la desserte actuelle, demande de mise en accessibilité de l'arrêt.



- 1.Pas de modification pour cette rentrée car pas d'autres demandes pour cet horaire.
2. Légère amélioration de la desserte TAD du site avec un aller-retour possible tous les jours l'après-midi toute l'année et pas seulement pendant les vacances d'été.  
A ce jour, desserte Ginko en TAD uniquement, ce qui n'impose pas une mise en accessibilité de l'arrêt. A analyser.

### PUGEY

- 1.Collégiens : temps de parcours et itinéraire ligne 86 peu adaptés pour rejoindre collège V. Hugo
2. Les habitants se reportent du L85 à l'arrêt Vierge car temps de parcours plus attractif.



- 1.Recherche d'une solution avec un Diabolo collège pour réduire le temps de parcours des collégiens mais aucune solution satisfaisante n'a été trouvée (faible gain en temps de parcours et problème de disponibilité matériel et conducteur en heure de pointe du matin).
2. Information prise en compte dans l'étude schéma directeur P+R et aires de covoiturage.

### SAÔNE

Souhait de réduire les déplacements VL de courte distance dans le centre de Saône : interrogation sur l'organisation une navette intramuros.



Analyse juridique sur la question de la navette faite : pas possible de déléguer à la commune l'organisation d'une navette.  
Communication à prévoir sur les horaires des lignes 83, 84 et du Proxi J qui offre des possibilités intéressantes.